

PROCES-VERBAL D'AUDITION

Qualité de l'intéressé(e) - Suspect

ENQUÊTE  
N° 4

Nous, VAN TUYCOM Daniel, Inspecteur principal OPJ-APR entendons

Nom : GOORDEN BERNARD  
 Né à Etterbeek le 22/05/1953  
 Nationalité : Belgique  
 Etat civil : Divorcé  
 Profession : Employé  
 Domicilié à 1190 FOREST, Chaussée de Forest 0324 , Belgique  
 Tel : 02/412.15.23  
 Début de l'audition : le 30/05/2002 à 16:33 heures.

qui nous déclare :

« Je m'exprime en français et fais choix de la procédure en cette langue

Vous m'informez :

- que je peux obtenir gratuitement une copie de mon audition.
- que je peux demander que toutes les questions qui me sont posées et les réponses que je donne soient actées dans les termes utilisés.
- Je ne désire pas que ceci soit d'application.
- que je peux demander qu'il soit procédé à tel acte d'information ou telle audition.  
Je ne désire pas que ceci soit d'application.
- que mes déclarations peuvent être utilisées comme preuve en justice.
- que je peux utiliser les documents en ma possession, sans que cela puisse entraîner le report de l'interrogatoire.  
que je peux, lors de l'interrogatoire ou ultérieurement, exiger que ces documents soient joints au procès-verbal d'audition ou déposés au greffe.
- Je ne désire pas que ceci soit d'application.  
que je peux choisir de m'exprimer dans une autre langue que celle de la procédure et dans ce cas, soit il est fait appel à un interprète assermenté (dont l'identité et la qualité sont mentionnées), soit mes déclarations sont notées dans la langue que j'ai choisie, soit il m'est demandé de noter moi-même ma déclaration dans la langue que j'ai choisie.

Je prend connaissance du fait que je suis signalé à rechercher dans le cadre du **BCS n° 99/294218**, jamais je n'ai été au courant de ce BCS, je n'ai jamais été inquiété à mon adresse et jamais je n'ai reçu de convocation en ce qui concerne le dossier BR.45.21.2664/99.

Je vous signale que je suis toujours domicilié à mon adresse actuelle soit à 1190 Forest - Chaussée de Forest n° 324/rchd.

J'y suis toujours contactable.

Vous me signalez que le dossier dans lequel je dois être entendu émane de Ganshoren, comme je travaille dans votre zone de Police et pour votre zone de police, vous m'avez avisé que je serai convoqué par vos soins en vue d'être entendu dans le dossier me concernant.

- Je ne désire pas obtenir une copie du procès-verbal de mon audition
- Je désire obtenir une copie du procès-verbal de mon audition et vous me la remettez immédiatement.
- Je désire une copie du procès-verbal de mon audition, cette copie m'est remise ou adressée dans le mois, sauf décision contraire du magistrat compétent
- Après avoir lu, je déclare ne rien vouloir corriger ni compléter et signe.
- Après lecture faite à ma demande, je déclare ne rien vouloir corriger ni compléter et signe.

signature de l'intéressé(e)

signature du rédacteur

Fin de l'audition, le 30.05.2002 à 16.40' heures.

Interruption(s) : Néant

Dont acte,

**DIVISION DE GANSHOREN**  
**ZONE 5340**



**ATTESTATION.**

Nous, **VAN TUYCOM DANIEL**, Inspecteur Principal, Officier de Police Judiciaire,  
Auxiliaire du Procureur du Roi, et de l'Auditeur Militaire.

*Le nommé : GOORDEN*

*Prénom: BERNARD*

*né à le: 22.05.1953*

*Domicilié à : 1190 FOREST - CHAUSSEE DE FOREST N° 324.*

*A été entendu dans le cadre du B.C.S. n° 99/294218*

*sous la rubrique:—*

*INFRACTION DIVERSES.*

*En date du: 05.06.2002*

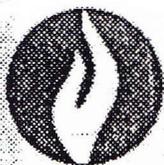
*Le précité ne doit donc plus être inquiété dans le cadre de ce B.C.S....*

*Il s'agit d'une attestation suivie du désignement de l'intéressé.*

*Fait à Ganshoren le*  
*VAN TUYCOM Daniel*  
*Inspecteur O.P.J./A.P.R.*



*Police Exls-Ouest*  
*van Tuycom Daniel*  
*INFP - OPJ - APR*



ZONE 5341 : POLICE LOCALE 3

PRO-JUSTITIA

**PROCES VERBAL D'AUDITION**

Le... 03/02/2003 à... 07.54 Heures,

Nous CLARA MAUX CHRISTOPHE, Inspecteur de police, A.P.J., en affectation à la Police Locale 3, district 2, Quartier 10 (Parvis de Saint - Gilles), Entendons le(la) nommé(e) :

NOM: GOORDEN N.N. 077/008133113  
PRENOM: BERNARD  
NATIONALITE: BELGE  
DATE ET LIEU DE NAISSANCE: ETTERBEEK, 22/05/1953  
DOMICILE: CHAUSSÉE DE FOREST 324/100 - 1130 FOREST.  
PROFESSION: MAITRE EN LANGUE, SPECIALE DE NEERLANDAIS  
ETAT CIVIL: DIVORCE  
TELEPHONE: 0435/69 92 32

Qui nous déclare: Je choisis la langue française pour m'exprimer en justice. Vous me signalez que :

- Je peux demander que toutes les questions qui me sont posées et les réponses que je donne soient actées dans les termes utilisés.
- Je peux demander qu'il soit procédé à un acte d'information ou à une audition.
- Mes déclarations peuvent être utilisées comme preuves en justice.
- Je peux utiliser les documents en ma possession, sans que cela puisse entraîner le report de l'interrogatoire, et je peux, lors de l'interrogatoire ou ultérieurement, exiger que ces documents soient joints au procès verbal d'audition ou déposés au greffe.
- Je peux, si je le souhaite, m'exprimer dans une autre langue que celle de la procédure.

Vous me mettez au courant que je suis signifié au BCS (BCS n° 99/234218).  
J'ai déjà été entendu au environ du 05/06/2002 à ce sujet au commissariat de police de Ganshoren (sans succès). Je vous fusai parvenir une photocopie de mon désignement dans les sept jours, au plus tard le 03/02/2003.

Je suis correctement inscrit chaussée de Forest 324/100 - 1130 FOREST depuis le 11/03/98.  
Je n'ai rien d'autre à ajouter.

Tournez la page s.v.p. .../.



LE MINISTRE-PRESIDENT

**Monsieur Bernard GOORDEN**  
**Chaussée de Forest 324**

**B-1190 BRUXELLES**

Bruxelles, le 19 mars 2003

N.réf. : JPB/pa/CS050626

Monsieur,

En réponse à mon intervention relative au contentieux existant entre vous et la zone de police Bruxelles-Ouest, le chef de Corps, Monsieur De Becker me confirme que vous n'êtes plus signalé au BCS après vérification au système POLIS.

Par ailleurs, le Ministre de l'Intérieur me signale qu'un dossier est toujours en traitement au Comité P et que vous serez personnellement avisé des résultats de l'enquête.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**François-Xavier de Donnea**  
**Ministre d'Etat**

A Monsieur Bernard GOORDEN

Chaussée de Forest 324  
1190            Forest

Nos Réf:        Lo Jus Pol Loc/ MM / 180303    /3  
Vos Réf:        1 DAJA/PL/2970/HdW/SD



CABINET JUSTICE

115, BOULEVARD DE WATERLOO

1000 BRUXELLES

TEL. (02)542 79 11

FAX (02)538 07 67

Monsieur Goorden,

Je me permets de vous communiquer le résultat de mes démarches auprès du Comité P et du Commissaire Divisionnaire De Becker ; en suite à votre courrier du 3 février 2003 :

- Les annexes ont bien été réceptionnées au comité P, auprès duquel le dossier que vous avez initié est toujours ouvert.
- Vous avez bien été désigné au BCS N° 99/ 294 218.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Marc Verwilghen

JV

**1ER BUREAU**

**Réf. JEU.267/99 Civl.**

**Annexes : /**

Monsieur Bernard GOORDEN  
Chaussée de Forest 324

**1190 BRUXELLES**

**Bruxelles**, le 8 octobre 2003.

Monsieur,

Faisant suite à ma lettre du 19 février 2003, j'ai l'honneur de vous faire connaître que M. le procureur du Roi à Bruxelles a donné les instructions nécessaires en vue de votre désignation.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le procureur général.



A. VAN OUDENHOVE.